



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

Le présent compte rendu et l'ensemble des annexes sont téléchargeables sur le site internet du SIECF : www.siecf.fr

COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2019 COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

Le 25 juin 2019 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de CAESTRE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

Date de la convocation : 17/06/2019

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 195

PRESENTS : 100 délégués

M. Michel PICOTIN	délégué titulaire	ARNEKE
M. Didier GUENANTIN	délégué suppléant	ARNEKE
M. Cédric NEUVILLE	délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-Pierre LAMOITTE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Stéphane VERCRUYSSSE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jacques CARON-COTTIN	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean KASPRZYCK	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-Claude DELDYCKE	délégué titulaire	BERTHEN
M. Jean-Marie BREYER	délégué titulaire	BERTHEN
Mme Claudine DELASSUS	déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	délégué suppléant	BISSEZEELE
M. Gérard BEAUVOIS	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Patrick MORDACQ	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Jean-Noël LEFEVERE	délégué titulaire	BOESCHEPE
Mme Danielle MAMETZ	déléguée titulaire	BOESEGHEN
M. Laurent VANPOUILLE	délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	déléguée titulaire	BORRE
M. Vincent PAUWELS	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean-Luc SCHRICKE	délégué titulaire	CAESTRE
Mme Brigitte VANHERSEL	délégué suppléant	CAESTRE
M. Michel DECOOL	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Arnauld COUVREUR	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Philippe COTREZ	délégué titulaire	CASSEL
M. Marcel EECKEMAN	délégué titulaire	CROCHTE
M. Henri RAMAUT	délégué titulaire	EECKE
M. Jean-Paul RYCKEWAERT	délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Philippe MASQUELIER	délégué titulaire	FLETRE
M. Serge SOODTS	délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
M. Patrick TALLEU	délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
Mme Yvette VANDENABELLE	déléguée titulaire	HARDIFORT
M. Bernard NOWAKOWSKI	délégué titulaire	HARDIFORT
M. Valentin BELLEVAL	délégué titulaire	HAZEBROUCK
M. Stéphane FRANCKE	délégué titulaire	HERZEELE
M. Jean-Claude POILLON	délégué suppléant	HERZEELE

M. Fabrice LAMIAUX	délégué titulaire	HOLQUE
M. Alain LEBRUN	délégué titulaire	HOLQUE
M. Jean-Luc CAPPAERT	délégué titulaire	HONDEGHEM
M. Jérôme VERMERSCH	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Sébastien BEAUCAMP	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Patrick LESCORNEZ	délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre-Jean SALOME	délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	délégué titulaire	LA GORGUE
M. Georgy HERCHIN	délégué titulaire	LA GORGUE
M. Gilles NICOLATS	délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Henri CARON	délégué titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	déléguée titulaire	LEDRINGHEM
M. Denis DECALF	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jacques HERMANT	délégué titulaire	LYNDE
M. Patrick DEBEUSSCHER	délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Jean-Pierre LICOUR	délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Christian BOUREZ	délégué titulaire	METEREN
Mme Elizabeth BOULET	délégué titulaire	METEREN
M. Jackie ODENT	délégué titulaire	MILLAM
M. Rodrigue BOURNONVILLE	délégué titulaire	MORBECQUE
M. Franck MEURILLON	délégué titulaire	NIEPPE
M. Dominique MARQUIS	délégué titulaire	NIEURLET
M. Régis VERBEKE	délégué titulaire	NIEURLET
M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE	délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Dominique DERAY	délégué titulaire	OCHTEZEELE
M. Léon ROSSELLE	délégué titulaire	OOST-CAPPEL
M. Laurent DEGRAND	délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Michel DERA EVE	délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Christophe VANLERBERGHE	délégué titulaire	PITGAM
M. Denis TOURNANT	délégué titulaire	QUAEDYPRE
M. Jacques HUMEZ	délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Odile AMMEUX	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bruno BERNAERT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Pierre BAUDENS	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Noëlle MACREL	déléguée titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Patrick DEWINTER	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Pierre LEMAIRE	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Marie-Madeleine CAMPAGNE	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Pierre DZIADEK	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Christian BECUWE	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. François PARESYS	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bruno WULLEPUT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Claude FRENOIS	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Pierre THIEFFRY	déléguée titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Louis BALLOY	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Alain NOEL	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Stefan GAGET	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Eric SMAL	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Benoit LAURENT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Daniel DESCHODT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Noël PENEZ	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Laurence BARROIS	déléguée titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Pascal IOOS	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. François HEYMAN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Loïc THOMAS	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Michel KERFYSER	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Philippe PERRIN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Stéphane LIEVIN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Nelly STAELEN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL

POUVOIRS : 2

M. Michel DELFORGE, délégué titulaire de LEDERZEELE a donné pouvoir à M. Gilles NICOLATS

M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT

VOTANTS : 102

Monsieur Patrice SEINGIER, Délégué suppléant de STEENWERCK était également présent au comité.

Secrétaire de séance : M. Edmond TURPIN

Ordre du jour

- **Approbation du compte rendu de la séance précédente**
- **Administration générale**
 - Décès de M Edgard Duval, Vice-Président du SIECF – composition du Bureau syndical
 - Rapport d'activité 2018
- **Finances**
 - Décision modificative n°1
- **Compétence Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz**
 - Point sur le projet de DSP
 - CRAC 2018 de la concession historique et de la DSP
- **Maitrise de la Demande en énergie (MDE) et transition énergétique**
 - Appel à projet Solaire pour l'année 2019 – fixation des modalités
 - Programme ACTEE – candidature commune au programme ACTEE en partenariat avec le Territoire d'énergie Somme FDE 80 et le Syndicat de l'énergie de l'Oise SE 60
- **Compétences Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité / télécom et Eclairage public**
 - Actualisation du Programme prévisionnel de travaux 2019
 - Chantier Route de Bergues à HONDSCHOOTE
- **Compétence IRVE**
 - Actualisation du programme prévisionnel de déploiement 2019
- **Administration générale – informations sur les décisions prises par le Président et le Bureau**
- **Questions diverses**

Monsieur Michel DECOOL, Président, remercie Madame Brigitte VANHERSEL, Maire de CAESTRE pour le prêt de la salle.

Le Président rend hommage à Edgard DUVAL, Vice-Président du SIECF, décédé le 12 juin dernier. L'Assemblée observe une minute de silence.

Intervention de Madame MAMETZ, Vice-Présidente du SIECF, sur la réforme Territoriale.

Monsieur DECOOL vous invite à noter dans vos agendas :

- *Visite de Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : Jeudi 27 juin 2019 à 15h à Hondshoote, visite de la maison des services publics et présentation de la borne IRVE installée sur le parking.*
- *Prochain Comité syndical : lundi 9 septembre 2019 à 18h30*
- *Réunions publiques pour la Fibre :*
 - *26/06/2019 à MORBECQUE (Salle des Fêtes E Dantin), pour les communes de Morbecque, Renescure, Ebblinghem, Sercus, Blaringhem, Thiennes, Steenbecque, Hazebrouck.*
 - *27/06/2019 à BOESCHEPE (Salle Polyvalente Complexe J. Decanter), pour les communes de Boeschèpe, Berthen, Saint-Jans-Cappel, Bailleul.*
 - *02/07/2019 à SAILLY-sur-la LYS (Salle Polyvalente), pour les communes de Stenwerck, Lestrem, Saily, Fleurbaix, Laventie.*

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance précédente. Le compte rendu de la séance du 27 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D01 - Administration Générale - Décès de M Edgard DUVAL, Vice-Président du SIECF - Composition du Bureau syndical

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL – Président :

Monsieur le Président informe l'Assemblée du Décès de M Edgard DUVAL, Vice-Président du SIECF, le 12/06/2019.

Monsieur le Président propose de ne pas le remplacer au Bureau et ainsi de passer à 26 membres du Bureau et à 13 Vice-Présidents.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D02 - Administration Générale - Rapport d'activité 2018

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL – Président :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-39,

Vu le projet de rapport d'activité,

Considérant que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan de l'activité du Syndicat pour l'année écoulée et d'apporter une information à l'ensemble des Conseils municipaux des Communes membres,

Il est proposé au Comité d'adopter le rapport d'activité 2018.

Il est précisé que le rapport sera ensuite adressé aux Maires des Communes membres. Le rapport fera l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la Commune au Comité syndical seront entendus.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D03 - Finances publiques- Décision modificative N° 1

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1, L. 2313-1 et suivants,

Vu la délibération du 27 mars 2019 relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2019,
Vu le budget primitif 2019,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables du budget du SIECF,

Le Comité est invité à adopter la décision modificative n° 1 telle qu'annexée à la présente.

59295	SIECF	DM n°1 2019
Code INSEE	Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de F	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM1 2019

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1388-816 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
D-2041412-816 : Communes du GFP - Bâtiments et installations	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-4581301-816 : AIDE CEE REVERSEE AUX COMMUNES	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 4581301 : AIDE CEE REVERSEE AUX COMMUNES	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458169-816 : RESEAUX CCFI BAILLEUL ZAC	270 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458169 : RESEAUX CCFI BAILLEUL ZAC	270 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458171-816 : RESEAUX CCFI 2019	0,00 €	330 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458171 : RESEAUX CCFI 2019	0,00 €	330 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-4582301-816 : AIDE CEE REVERSEE AUX COMMUNES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
TOTAL R 4582301 : AIDE CEE REVERSEE AUX COMMUNES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
R-458269-816 : RESEAUX CCFI BAILLEUL ZAC	0,00 €	0,00 €	270 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 458269 : RESEAUX CCFI BAILLEUL ZAC	0,00 €	0,00 €	270 000,00 €	0,00 €
R-458271-816 : RESEAUX CCFI 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	330 000,00 €
TOTAL R 458271 : RESEAUX CCFI 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €	330 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	270 000,00 €	430 000,00 €	270 000,00 €	430 000,00 €
Total Général		160 000,00 €		160 000,00 €

Adoption :

La décision modificative N° 1 est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D04 - Compétence Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz - CRAC 2018

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Pierre BAUDENS – Vice-Président, chargé de la concession Gaz :

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AODE Gaz ne prennent pas part au vote.

Par un contrat de concession, en date du 31 décembre 2003, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GrDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondskoote, Hoymille, Killem, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedypre, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque ont transféré leur compétence avec effet au 1er janvier 2014, elles sont donc intégrées au contrat historique par avenant.

Par un contrat de délégation de service public en date du 6 juillet 2009, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Haverskerque, Herzeele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, GrDF a adressé au SIECF deux comptes rendus d'activité pour l'année 2018.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 25/06/2019 durant laquelle les CRAC 2018 ont été présentés,

Après avoir entendu la présentation de GrDF, les délégués sont invités à prendre acte des CRAC 2018.

Les délégués prennent acte des CRAC 2018.

Compétence Autorité organisatrice de la distribution publique de gaz Point sur le projet de DSP

M Decool expose à l'Assemblée l'état d'avancement du projet de DSP gaz.

Après discussion avec le bureau d'étude juridique, la DSP est lancée uniquement pour les communes de Saint Pierre-Brouck et Cappelle-Brouck. Le projet est désormais mature du fait notamment de l'entreprise de chicorée.

Pour les autres communes les projets ne sont pas encore assez matures, une nouvelle DSP sera lancée lorsque les projets auront avancé.

Délibération N° 25062019/D05 - Maitrise de la Demande en énergie (MDE) et transition énergétique - Appel à projet Solaire pour l'année 2019 - fixation des modalités

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Il est proposé au Comité d'approuver l'appel à projet Solaire comme annoncé ci-dessous :

Appel à projet Solaire - développement de l'énergie solaire.

Cadre général : le SIECF s'est engagé dans une démarche de transition énergétique 'STRATEGIE ENERGETIQUE', suite à la réalisation d'une EPE, par une délibération du Comité du 31 janvier 2019.

La présente délibération définit les modalités d'affectation de l'enveloppe solaire pour l'année 2019. Ce dispositif d'aide est compatible avec toute autre subvention.

Les opérations pouvant prétendre à une aide financière doivent être implantées sur le territoire du SIECF.

Bénéficiaires : La maîtrise d'ouvrage doit être assurée par une commune membre, un EPCI ou un CCAS du territoire.

Opérations éligibles : Les opérations doivent être réalisées sur des équipements publics (municipaux ou intercommunaux).

L'opération doit concerner soit un système solaire thermique, soit un système solaire photovoltaïque.

Systèmes solaires thermiques : les aides concernent les investissements liés à l'énergie solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage solaire collectif (systèmes solaires combinés). L'installateur doit obligatoirement justifier d'une qualification dans le domaine solaire (RGE, Qualif ENR,..).

Systèmes photovoltaïques : les aides concernent les nouvelles installations photovoltaïques sur les bâtiments publics. Les projets en autoconsommation sont acceptés. Les ombrières solaires et panneaux au sol sont également acceptés.

Nature et montant des aides :

Aide forfaitaire de 5000 € par projet

Aide attribuée à un maximum de 10 projets, soit une enveloppe totale de 50 000 € pour l'année 2019.

Les bâtiments aidés au titre de l'appel à projet MDE 2019 ne sont pas éligibles.

Procédure de demande de financement :

La demande devra être déposée auprès du SIECF pour le 9 septembre 2019 pour une prise en compte dans le budget 2019.

Toutes les demandes d'aide doivent être transmises sur la base d'un dossier complet comprenant :

- Une fiche de renseignements type
- La délibération de l'organe délibérant relative au projet
- Une notice de présentation du projet
- Tout plan ou élément complémentaire aidant à la compréhension du projet (fiches techniques...) -

Le plan de financement de l'opération :

Les projets de supports de communication aux usagers et leur implication possible.

Instruction du dossier :

L'instruction sera réalisée en interne, sur la base des pièces du dossier. Après instruction, le dossier est soumis à la décision du Bureau.

Priorité sera donnée aux dossiers présentant un réel intérêt en termes de sobriété et de production.

Versement de l'aide :

Elle sera versée en une fois à réception des pièces justificatives de réalisation des travaux.

Communication : La collectivité s'engage à mettre en avant l'aide financière accordée par le SIECF dans les outils de communication à disposition du public et utilisateur du bâtiment.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D06 - Maîtrise de la Demande en énergie (MDE) et transition énergétique - Programme ACTEE - candidature commune au programme ACTEE en partenariat avec le Territoire d'énergie Somme FDE 80 et le Syndicat de l'énergie de l'Oise SE 60

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Un arrêté ministériel, entré en vigueur lundi 11 mars 2019, a validé quinze programmes éligibles au dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Il s'agit de programmes d'information, de formation et d'innovation en faveur de la maîtrise de la demande énergétique. Ils ont été sélectionnés par le ministère de la Transition écologique en janvier 2019.

Dans ce cadre, la FNCCR dont notre syndicat est adhérent, a été retenue pour le programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique).

Ce programme doté d'un montant de CEE équivaut à plusieurs millions d'euros (environ 10 millions pour la France) a la volonté de se décliner dans les territoires à travers des projets portés par des collectivités et établissements publics regroupés à une maille régionale. Les contributions à ces programmes ouvrent droit à la délivrance de CEE pour les versements effectués du 11 mars 2019 jusqu'au 30 juin 2021. Le montant du CEE est fixé à 5 euros /MWh cumac (mégawattheure cumulé actualisé).

Notre syndicat est fortement impliqué dans la transition énergétique et la stratégie énergétique adoptée suite à la réalisation de l'EPE (Etude de Planification Energétique) fixe des objectifs ambitieux de rénovation dans les bâtiments publics du territoire.

En parallèle, nos collègues et voisins des syndicats SE 60 et FDE 80 territoire d'énergie Somme sont également engagés dans une démarche volontariste de rénovation des patrimoines publics bâtis. Il apparaît donc opportun de s'inscrire, dans une candidature commune, en vue de bénéficier du programme ACTEE.

Le principal objectif du programme est le financement d'audits énergétiques afin de massifier la rénovation des bâtiments publics du territoire.

Il est proposé au Comité :

- d'autoriser le Président à déposer un dossier commun avec le SE 60 et la FDE 80 territoire d'énergie Somme,
- de l'autoriser à mener l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation des objectifs fixés dans le programme ACTEE.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D07 - Compétences Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité / télécom et Eclairage public Actualisation du Programme prévisionnel de travaux 2019

Exposé et proposition - Rapport de M Jacques HERMANT - Vice-Président chargé de l'éclairage public :

Il est proposé au Comité d'actualiser le programme de travaux pour 2019 selon tableau ci-joint.

Et d'ajouter les travaux suivants (en HT):

- Bailleul : Mise en valeur de l'hôtel de ville: 100 000 €
- Merville : Eclairage de l'abri bus RD 946: 3 500 €
- Renescure : Feux tricolores sur passages piéton RD 642 : 50 000 € HT
- St Sylvestre Cappel : Feux tricolores RD 916 : 25 000 € HT

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas aux compétences AODE électricité, IRVE, Télécommunications, Eclairage public ne prennent pas part au vote.

L'actualisation du programme est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D08 - Compétence Télécom Chantier Route de Bergues à HONDSCHOOTE

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Au titre du Programme des Travaux 2019, le SIECF va réaliser un chantier d'enfouissement coordonné Route de Bergues à HONDSCHOOTE,

Ce chantier comporte une part enfouissement Télécom Orange et une part enfouissement du réseau COAX SFR,

Il est proposé de financer la part Télécom du présent chantier par le trop perçu au titre du déploiement de la fibre numérique soit 18 702 euros au titre de 2016 et 18 598.50 euros au titre de 2017 soit un total de 37 300.50 euros.

Ces dispositions seront prévues dans la convention signée avec la commune.

Adoption


Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom ne prennent pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 25062019/D09 - Compétence IRVE - Actualisation du Programme prévisionnel de travaux 2019

Exposé et proposition – Rapport de M Valentin BELLEVAL – Premier Vice-Président :

Il est proposé au Comité d'actualiser le programme de travaux pour 2019 selon tableau ci-dessous.

 Comité syndical du 25 juin 2019 ETAT RECAPITULATIF PREVISIONNEL IRVE 2019 (màj juin 2019)				
COMMUNE	Quantité	Implantation	Travaux	Chiffrage estimatif
Bollezele	1	Rue de l'Eglise	2019	15 000€ HT
Buysscheure	1	Parking près de l'Eglise	2019	15 000€ HT
Cappelle-Brouck	1	Parking médiathèque ou cimetière	2019	15 000€ HT
CCFI	1	Pôle gare de Cassel-Bavinchove	2019	15 000€ HT
CCFI	1	Parking siège - non ouverte au public	2019	15 000€ HT
Le Doulieu	0	Emplacement à définir	Reporté 2020	
Ledringhem	1	Parking près de l'Eglise	2019	15 000€ HT
Looberghe	0	Pas d'IRVE cette année	Annulé	
Rexpoëde	1	Rue de West-Cappel	2019	15 000€ HT
Saint-Jans-Cappel	1	Parking de la zone de loisirs	2019	15 000€ HT
Steenvoorde	1	Parking du Complexe Sportif St Exupéry	2019	15 000€ HT
Steenwerck	1	Emplacement à définir	2019	15 000€ HT
Total	10			

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote.

L'actualisation du programme est adoptée à l'unanimité.

Compétence Telecom numérique - INFO DIVERSES

Espace Numérique de travail : informations

* la CCHF a fait le choix de prendre la compétence

* La CCFL a indiqué ne pas souhaiter que la compétence soit exercée par le SIECF sur son territoire

Déploiement fibre : information sur le déploiement et les mises en service

Rappel du numéro vert : 0 800 159 162

En cas de souci dans le traitement des demandes, il est possible d'utiliser l'adresse : contact@lafibrenumerique5962.fr (adresse réservée aux collectivités)

Déclaration des casses sur le réseau possible via le site capfibre.fr

- Rubrique : MENU
- Sous rubrique : LIENS UTILES

Formulaire accessible pour déclarer les casses et numéro d'astreinte en cas de danger [grave](#).

Délibération N° 25062019/D10 - Administration générale - informations sur les décisions prises par le Président et le Bureau

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL – Président :

En application de la délibération du Comité en date du 5 mai 2014, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Bureau du 12/06/2019	Ressources Humaines	Plan de formation
Bureau du 12/06/2019	Ressources Humaines	Heures supplémentaires pour les apprentis
Bureau du 12/06/2019	Ressources Humaines	Formation des agents - prise en charge du déplacement au congrès FNCCR du 1 ^{er} au 3 octobre 2019
Bureau du 12/06/2019	Marchés Publics	Lancement d'un marché en procédure adaptée pour les assurances (au 01/01/2020)
Décision du 28/05/2019	Marchés Publics	Assistance à maîtrise d'ouvrage Délégation de service public gaz Cabinet AE Conseil
Décision du 30/04/2019	MDE	Avenant N° 1 Contrat vente CEE TEPCV à EDF
Décision du 30/04/2019	MDE	Convention de partenariat MDE/CEE avec EDF
Bureau du 27/03/2019	Marchés publics	Attribution Marché concourant à la transition énergétique Lot 1 : Satelec Lot 2 : SPEI/Flash Energie
Bureau du 27/03/2019	Ressources Humaines	Modification du tableau des effectifs
Bureau du 27/03/2019	Marchés Publics	Lancement d'un marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité, l'esthétique de la desserte

Le comité prend acte de ces décisions.

QUESTIONS DIVERSES

- Informations par Danielle MAMETZ :
 - Mise en ligne sur le site internet du SIECF, du guide de la FNCCR sur l'acceptabilité à la Méthanisation,
 - Info sur la réforme de l'autoconsommation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

**Edmond TURPIN,
Secrétaire de séance**

**Michel DECOOL,
Président du SIECF**